

Les Bois, le 28 avril 2021

Avis officiel N° 4/2021

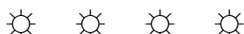
PERMIS DE CONSTRUIRE EN LIGNE - JURAC

Sept communes (Alle, Delémont, Haute-Sorne, Le Bémont, Les Breuleux, Porrentruy et Val Terbi) participent depuis le 4 janvier 2021 à la première phase d'introduction de JURAC, la nouvelle application électronique pour le dépôt et le traitement des demandes de permis de construire dans le Canton du Jura.

La digitalisation doit permettre d'augmenter l'efficacité et l'efficacités des processus, en améliorant les flux d'informations entre les nombreux acteurs qui interviennent sur les demandes de permis de construire (requérants, architectes, communes, services cantonaux, Etablissement cantonal d'assurance, etc.). A titre d'exemple, un requérant ou son architecte recevra des notifications permettant de suivre le traitement du dossier ou demandant de fournir des compléments en cas besoin.

A partir du 1^{er} juillet 2021, l'application électronique sera étendue à tout le territoire jurassien. JURAC devra ainsi être utilisée pour déposer et traiter **toutes les demandes de permis de construire** (petits et grands permis) déposées à la commune. JURAC est à disposition sous la rubrique Environnement / Constructions du guichet virtuel du Canton sous <https://guichet.jura.ch>. Toutes les informations nécessaires sont disponibles sous <https://www.jura.ch/jurac>.

Les dossiers déposés jusqu'au 30 juin 2021 ou en cours à cette date continueront d'être traités en dehors de JURAC.



RAMASSAGE DES DÉCHETS ENCOMBRANTS

Le ramassage des déchets encombrants, de la ferraille, des appareils électriques et électroniques aura lieu sur la Place du Champ de Foire les mercredis suivants :

26 mai 2021 - 21 juillet 2021 - 15 septembre 2021 - 10 novembre 2021

Le Conseil communal a décidé de maintenir l'organisation mise en place sur rendez-vous en raison des mesures sanitaires à respecter, et ce jusqu'à nouvel avis. Dès lors, vous êtes priés de vous annoncer au Secrétariat communal, ☎ 032/961.12.37 ou par mail à marlyse.jobin@lesbois.ch, pour fixer l'heure de votre passage.



NOUVEAU MAÎTRE-RAMONEUR

Dans notre avis officiel n°2/2021 du 10 mars dernier, nous vous informions du changement de ramoneur pour notre commune. Nous vous prions de bien vouloir prendre note des coordonnées de Monsieur Gwenaël Charmillot :

G. Charmillot Ramonage Sàrl
Rue des Rangiers 37
2350 Saignelégier

Téléphone : 032/435.52.52
Mail : g.charmillot@charmillot-ramonage.ch



Conseil communal

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ORGANISATION COMMUNALE

Le sondage ci-dessous a été élaboré par la Commission de révision des règlements. Il a pour but d'obtenir diverses informations nécessaires pour la refonte du Règlement d'organisation de notre commune. Vos réponses aideront la Commission dans cette tâche et lui permettront de répondre au mieux à vos aspirations.

Vous voudrez bien retourner ce questionnaire d'ici le **21 mai 2021** à :

Administration communale
Rue Guillaume-Triponez 15
2336 Les Bois

ou par mail à l'adresse : marlyse.jobin@lesbois.ch

Il est nécessaire que nous connaissions votre identité afin d'éviter les doublons. Cependant, votre réponse sera traitée de manière anonyme.

Nom :

Prénom :

1^{er} thème : Fusion de communes

Question	Oui	Non	Pas d'avis ou égal
Souhaitez-vous que la commune sollicite l'intérêt d'autre(s) commune(s) en vue d'un éventuel processus de fusion ?			
Si un processus est engagé, souhaitez-vous que ce soit avec une seule commune ?			
Si un processus est engagé, souhaitez-vous que ce soit avec plusieurs communes des Franches-Montagnes ?			
Si un processus est engagé, souhaitez-vous que ce soit avec toutes les communes des Franches-Montagnes ?			
Si un processus est engagé, souhaitez-vous que ce soit avec plusieurs communes régionales (sans limitation au canton) ?			
Remarque :			

2^{ème} thème : Conseil général (statut quo) ou Assemblée communale (retour au système en vigueur jusqu'en 2001)

Question	Oui	Non	Pas d'avis ou égal
Souhaitez-vous que la commune maintienne son Conseil général ?			
Remarque :			

3^{ème} thème : Evolution du Conseil général (indépendamment du thème n° 2 ci-contre)

Question	Oui	Non	Pas d'avis ou égal
Souhaitez-vous que la commune maintienne son Conseil général à 21 membres (situation actuelle) ?			
Souhaitez-vous que la commune ait un Conseil général avec plus de 21 membres ?			
Souhaitez-vous que, lors des élections des membres du Conseil général, le cumul de candidat(s) soit possible ?			
Souhaitez-vous que le Conseil général fonctionne avec des suppléants (but : une participation permanente de 21 personnes) ?			
Remarque :			

4^{ème} thème : Evolution du Conseil communal

Question	Oui	Non	Pas d'avis ou égal
Souhaitez-vous que la commune maintienne son Conseil communal à 7 membres (situation actuelle) ?			
Souhaitez-vous que la commune ait un Conseil communal à plus de 7 membres ?			
Souhaitez-vous que la commune ait un Conseil communal à moins de 7 membres ?			
Souhaitez-vous un taux d'activité partiel au sein du Conseil communal pour la fonction de Maire ?			
Souhaitez-vous un taux d'activité partiel au sein du Conseil communal pour les fonctions de Conseillers communaux ?			
Remarque :			

A votre disposition pour toutes vos questions ou remarques, la Commission de révision des règlements :

M. Raphaël Schärz	079/742.31.71	raphaelschaerz@gmail.com
M. Marcel Barthoulot	032/961.16.79	josettebarthoulot@hotmail.com
M. Pierre-Henri Stauffer	079/219.33.48	phstauffer@bluewin.ch
M. Yann Chapatte	079/626.65.28	yann.chapatte@net2000.ch